



Demande de souscription d'un compte à intérêt quotidien ou d'un compte à intérêt garanti

Compte d'épargne libre
d'impôt (CELI)

Épargne-retraite



En tant que titulaire de contrat de l'Équitable, vous aurez instantanément accès aux renseignements sur votre contrat par l'entremise du site **Accès à la clientèle Équitable!**

Qu'est-ce que le site Accès à la clientèle de l'Équitable?

Il s'agit de notre site en ligne sécurisé qui vous permet d'accéder à des outils et à des renseignements sur votre contrat, à votre portée. Grâce au site Accès à la clientèle de l'Équitable vous pouvez :

- **Visualiser les particularités du contrat, y compris :**
 - l'affectation et la valeur marchande des placements
 - l'historique des opérations et les garanties
 - les renseignements sur les paiements par débit préautorisé
 - les renseignements sur les fonds et le rendement
- **Mettre à jour vos renseignements personnels, y compris :**
 - l'adresse et les coordonnées
 - les renseignements bancaires et la date du débit préautorisé
 - les bénéficiaires
- **Accéder à vos relevés, vos feuillets d'impôt et vos lettres.**
- **Et plus encore!**

Il y a deux façons de s'inscrire à l'Accès à la clientèle de l'Équitable :

1. En inscrivant votre adresse courriel sur la présente demande de souscription; l'Équitable vous transmettra par courriel un lien d'inscription dès que votre contrat est en vigueur.
2. En visitant le site client.equitable.ca/client/fr et en cliquant sur « Créer le compte » dès que vous recevez l'avis d'exécution de votre contrat.

Avez-vous des questions ou aimeriez-vous que l'on vous aide à créer votre compte? Notre équipe du Service à la clientèle se fera un plaisir de vous aider. Vous pouvez la joindre au 1 800 668-4095.



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'UN COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU D'UN COMPTE À INTÉRÊT GARANTI - CELI

4. DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE

Toute personne nommée ici recevra une prestation de décès advenant le décès de la dernière personne rentière survivante.

Si votre conjointe ou conjoint ou encore votre conjointe de fait ou conjoint de fait est l'unique bénéficiaire au moment de votre décès, et qu'aucune rentière successeuse ni rentier successeur n'a été désigné, votre conjoint pourra choisir de recevoir la prestation de décès ou de maintenir ce contrat en tant que rentier successeur.

Mandataire : si la demande de souscription est signée par une ou un mandataire, une désignation de bénéficiaire ne peut pas être effectuée.

Souscriptrice ou souscripteur, ou encore titulaire résidant au Québec : la loi au Québec stipule que la désignation de la conjointe ou du conjoint de la ou du titulaire (marié ou en union civile) est irrévocable, sauf si le titulaire stipule que la désignation est révocable en cochant la case suivante : Je stipule que toute désignation de ma conjointe ou de mon conjoint (marié ou en union civile) à titre de bénéficiaire est révocable.

Nom des bénéficiaires principaux	Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Fiduciaire s'applique	Lien avec le rentier (Québec - lien avec le titulaire)	Courriel ou numéro de téléphone du bénéficiaire	Prestation répartie également (sauf si un pourcentage est indiqué)
		<input type="checkbox"/>			%
		<input type="checkbox"/>			%
		<input type="checkbox"/>			%
		<input type="checkbox"/>			%
Nom des bénéficiaires subsidiaires	Date de naissance si personne mineure (aaaa/mm/jj)	Fiduciaire s'applique	Lien avec le rentier (Québec - lien avec le titulaire)	Courriel ou numéro de téléphone du bénéficiaire	Prestation répartie également (sauf si un pourcentage est indiqué)
		<input type="checkbox"/>			%
		<input type="checkbox"/>			%
		<input type="checkbox"/>			%
		<input type="checkbox"/>			%

Fiduciaire pour toutes les personnes bénéficiaires mineures (sans objet au Québec) : Nom : _____

Option de règlement sous forme de rente : Si vous souhaitez que l'une ou plusieurs de vos personnes bénéficiaires reçoivent la prestation de décès sous forme de versements de revenu d'une rente immédiate, veuillez remplir le formulaire [Option de règlement sous forme de rente \(n° 455FR\)](#). Pour en savoir davantage à propos de cette option, veuillez consulter la brochure [Stratégie de l'héritage progressif \(n° 1514FR\)](#).

5. COTISATIONS (TOUT DÉPÔT DOIT ÊTRE EFFECTUÉ PAR LE TITULAIRE)

Nota : le dépôt minimal requis est de 500 \$ ou de 50 \$ par l'entremise du service de débit préautorisé continu (DPA).

Chèque _____ \$

DPA unique _____ \$ (veuillez remplir la section 6)

DPA continu _____ \$ (veuillez remplir la section 6)

Transfert externe _____ \$

↳ Établissement cédant : _____

Veuillez remplir le formulaire

[Autorisation de transfert de placements enregistrés et non enregistrés \(n° 114FR\)](#) et envoyer une copie à l'Équitable et l'original à l'établissement financier cédant.

Transfert interne (préciser le montant en dollars ou en pourcentage) : _____

↳ Numéro de contrat de l'Équitable : _____

↳ Les transferts internes partiels seront effectués au prorata, sauf indication contraire dans les directives spéciales (section 11).

Services bancaires en ligne _____ \$

↳ Une fois que la demande de souscription a été soumise, la payeuse ou le payeur peut utiliser le numéro de demande ou le numéro de contrat lorsqu'il effectue des dépôts par l'entremise des services bancaires en ligne de son établissement financier. Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir la liste des banques qui offrent ce service, veuillez visiter le site www.equitable.ca/aller/servicesbancairesenligne.



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'UN COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU D'UN COMPTE À INTÉRÊT GARANTI - CELI

6. SERVICE DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA) (SECTION FACULTATIVE, SAUF SI DEMANDÉ À LA SECTION 5)

DPA unique :

Montant : _____ \$

Date de débit :

Prélever les fonds à la date à laquelle toutes les exigences relatives à la demande de souscription ont été satisfaites.

Préciser la date (aaaa/mm/jj) : _____ (sous réserve du respect de toutes les exigences)

Affectation du dépôt :

Les directives relatives aux dépôts et aux réinvestissements seront établies selon la description à la section des directives relatives aux placements.

DPA continu :

Cette option n'est pas offerte avec les placements à intérêt simple.

Montant : _____ \$ date de début du DPA (aaaa/mm/jj) : _____

Fréquence des paiements :

Tous les mois (du 1^{er} au 28^e jour) Deux fois par mois (le 1^{er} et le 15^e jour seulement) Toutes les deux semaines le
 lundi mardi mercredi jeudi vendredi

Affectation du dépôt :

compte à intérêt quotidien (CIQ) (doit être choisi si le dépôt est moins de 500 \$)

compte à intérêt garanti (CIG) pour une durée précise de _____ ans

Les directives relatives aux réinvestissements seront établies selon la description des directives relatives aux placements.

Renseignements bancaires :

Veuillez fournir un document dont les renseignements bancaires et sur le payeur y sont imprimés. P. ex., un chèque avec la mention « ANNULÉ » ou une lettre d'instructions de la banque.

Numéro de succursale : _____ : 12345 0123 123456789
Numéro de banque : _____ | | |
Numéro de compte : _____ Numéro de Numéro de Numéro de
succursale banque compte

La conseillère ou le conseiller doit vérifier les renseignements bancaires fournis pour s'assurer qu'ils correspondent aux renseignements bancaires indiqués sur la lettre ou le chèque ci-joint. Si les renseignements bancaires n'ont pas bien été saisis, le conseiller devra payer les frais qui en découlent à l'Équitable.

Notes :

- Les paiements par comptes de marge de crédit ou de cartes de crédit ne sont pas acceptés.
- Il pourrait y avoir un décalage entre la date choisie et la date du transfert du compte bancaire.

Renonciation

La payeuse ou le payeur donne la directive et l'autorisation à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (l'« Équitable ») et son établissement financier d'effectuer des débits de son compte bancaire, sous réserve des dispositions ci-dessous, aux fins de la collecte des débits préautorisés. La payeuse ou le payeur renonce à tout préavis relatif au prélèvement initial et à toute modification relative à la date du débit préautorisé en vertu de la règle H1 de l'Association canadienne des paiements à l'adresse Web paiements.ca.

Type de service

Aux fins de la présente entente, tous les débits préautorisés effectués à partir du compte du payeur seront traités comme des retraits personnels.

Annulation

La payeuse ou le payeur a le droit de faire annuler la présente entente de service de débit préautorisé en tout temps. L'entente de service de débit préautorisé demeurera en vigueur jusqu'à ce que la payeuse ou le payeur en demande l'annulation auprès de l'Équitable.



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'UN COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU D'UN COMPTE À INTÉRÊT GARANTI - CELI

6. SERVICE DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ (DPA) (SECTION FACULTATIVE, SAUF SI DEMANDÉ À LA SECTION 5 (SUITE))

NOTA : pour que l'annulation prenne effet avant le prochain débit l'Équitable doit recevoir tout préavis d'annulation fait par téléphone, par lettre, par courriel ou par télécopieur, à son siège social, au moins 10 jours ouvrables avant le prochain débit. La payeuse ou le payeur peut communiquer avec son établissement financier concernant ses droits d'annulation de paiement. Un spécimen du formulaire d'annulation peut être obtenu à l'adresse paiements.ca et devra être dûment rempli et envoyé à son établissement financier.

Coordonnées

Équitable, 1, chemin Westmount Nord, C. P. 1603, succursale Waterloo, Waterloo (Ontario) N2J 4C7
Tél. sans frais : 1 800 668-4095 Tél. : 519 883-7404 adresse courriel : epargneretraite@equitable.ca.

Recours et remboursement

La payeuse ou le payeur a certains droits de recours si un débit n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de DPA. Il a le droit de recevoir le remboursement de tout débit qui n'est pas autorisé ou n'est pas conforme aux dispositions de la présente entente de service de débit préautorisé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de recours, le payeur peut communiquer avec son établissement financier ou visiter le site web paiements.ca.

7. DIRECTIVES RELATIVES AUX PLACEMENTS

Selon nos règles administratives :

- Le dépôt initial total doit être d'au moins 500 \$ ou de 50 \$ par l'entremise du service de DPA continu.
- Le dépôt minimal pour chaque durée du CIG est de 500 \$ pour l'intérêt composé ou de 10 000 \$ pour l'intérêt simple.
- Dès que la rentière ou le rentier atteint l'âge de 90 ans, la durée de renouvellement maximale est de 1 an.
- L'Équitable dirigera tous les dépôts futurs de la même façon que celle du dépôt initial par défaut. Si le dépôt minimal ne satisfait pas aux exigences du montant minimal, il sera affecté au CIQ. Pour changer ces directives relatives aux dépôts futurs, veuillez aviser le siège social de l'Équitable par écrit.

Dépôt initial total de _____ \$

Compte à intérêt quotidien (CIQ) _____ \$

Lorsque les fonds sont suffisants dans le CIQ, investir l'argent dans un CIG à intérêt composé pendant _____ ans.

Compte à intérêt garanti (CIG) (durées de 1 an à 15 ans)

Montant	Nombre d'années	Option d'intérêt
\$		<input type="checkbox"/> Intérêt composé <input type="checkbox"/> Intérêt simple - annuellement <input type="checkbox"/> Intérêt simple - mensuellement (Le taux d'intérêt est le taux d'intérêt affiché moins 0,25 %.)
\$		<input type="checkbox"/> Intérêt composé <input type="checkbox"/> Intérêt simple - annuellement <input type="checkbox"/> Intérêt simple - mensuellement (Le taux d'intérêt est le taux d'intérêt affiché moins 0,25 %.)
\$		<input type="checkbox"/> Intérêt composé <input type="checkbox"/> Intérêt simple - annuellement <input type="checkbox"/> Intérêt simple - mensuellement (Le taux d'intérêt est le taux d'intérêt affiché moins 0,25 %.)

Les taux d'intérêt changent souvent. Les taux d'intérêt actuels sont disponibles sur le site de l'Équitable au equitable.ca/taux et peuvent être immobilisés en suivant le processus pour obtenir une garantie de taux indiqué à la section 8.

Si la section Garantie de taux n'a pas été remplie, nous imputerons le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle l'Équitable reçoit l'argent.

Directives relatives aux placements à la fin de la durée :

Réinvestir pour la même durée avec la même option d'intérêt (sélection par défaut, si elle n'a pas été précisée.)

Réinvestir dans un nouveau CIG pendant _____ ans Intérêt composé Intérêt simple - annuellement Intérêt simple - mensuellement

Transférer le montant dans un CIQ

Échelonnement automatique du CIG _____ \$ Intérêt composé Intérêt simple - annuellement Intérêt simple - mensuellement

5 ans : le dépôt sera réparti également entre les placements d'une durée allant de 1 an à 5 ans. À l'échéance de chacun des placements, les fonds sont réinvestis dans un placement d'une durée de 5 ans.

10 ans : le dépôt sera réparti également entre les placements d'une durée allant de 1 an à 10 ans. À l'échéance de chacun des placements, les fonds sont réinvestis dans un placement d'une durée de 10 ans.

Versements de l'intérêt simple (s'appliquent uniquement si « intérêt simple » avait été sélectionné) :

Déposer l'intérêt dans le CIQ

Déposer l'intérêt dans le compte bancaire de la ou du titulaire (joindre un chèque annulé)



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'UN COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU D'UN COMPTE À INTÉRÊT GARANTI - CELI

8. GARANTIE DE TAUX (SECTION FACULTATIVE)

Une garantie de taux offre une protection contre une chute possible des taux d'intérêt.

Souhaitez-vous faire la demande d'une garantie de taux?

Oui Non

Dans l'affirmative, veuillez suivre ces étapes pour activer la garantie de taux :

1. Remplir la demande au complet avec les signatures requises.
2. Soumettre la demande signée à l'Équitable au plus tard à 23 h 59 (HE) le jour suivant la signature de la demande par l'entremise de la Proposition *directe*, du Téléverseur Rapide ou par télécopieur (519 883-7428).
3. Vous assurer que l'Équitable reçoit le dépôt dans les délais suivants :
 - 3 jours ouvrables à partir de la date de signature de la demande pour les paiements par chèque, les débits préautorisés uniques et les dépôts par services bancaires en ligne.
 - 45 jours à partir de la date de signature de la demande pour les transferts provenant d'un autre établissement financier ou d'un contrat de l'Équitable arrivant à échéance.

Important : si les étapes précédentes ne sont pas toutes suivies, le dépôt ne sera pas admissible à la garantie de taux.

Types de garanties de taux

1) La garantie de taux d'intérêt « selon le meilleur taux » (trois jours ouvrables) :

- Pour les dépôts directs (chèques personnels, dépôts par services bancaires en ligne et débit préautorisé unique)
- Le plus élevé des taux garantis suivants :
 - a) le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle le dépôt a été reçu; et
 - b) le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle toutes les signatures ont été apposées dans la demande de souscription.
- Si le dépôt n'est pas reçu dans un délai de trois jours ouvrables à partir de la date de signature, le dépôt recevra le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle le dépôt a été reçu.

2) La garantie de taux d'intérêt « selon un taux établi » (45 jours) :

- Pour les transferts provenant d'un autre établissement financier ou d'un contrat de l'Équitable arrivant à échéance.
- Le taux d'intérêt est garanti à la date à laquelle la demande de souscription a été signée.
- Si le dépôt est reçu après 45 jours suivant la date de signature, le dépôt recevra le moins élevé des taux suivants :
 - a) le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle le dépôt a été reçu; et
 - b) le taux d'intérêt en vigueur à la date à laquelle toutes les signatures ont été apposées dans la demande de souscription.

En soumettant la demande de garantie de taux, toutes les parties comprennent et acceptent ce qui suit :

- a) la présente constitue un engagement irrévocable à aller de l'avant avec ce placement;
- b) la garantie de taux d'intérêt est sous réserve des conditions et des règles administratives qui ont été décrites; l'Équitable se réserve le droit de refuser une garantie de taux à sa discrétion exclusive.

9. SOURCE DES FONDIS

Quelle est la source de l'argent qui est déposé? Veuillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent :

- Salaire ou revenu gagné
- Épargne des souscripteurs ou des titulaires
- Revenu d'entreprise
- Fonds empruntés (veuillez préciser) : _____
- Dons (veuillez préciser) : _____
- Vente d'une propriété (veuillez fournir l'adresse) : _____
- Produit d'une prestation de décès ou d'une succession (veuillez fournir le nom de la personne décédée) : _____
- Autre (veuillez préciser) : _____

10. OBJET DU CONTRAT

Veuillez indiquer la raison ou les raisons de souscrire ce contrat mentionnées par la ou le titulaire. (Tous les contrats ne conviennent pas à toutes fins.)

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Épargne à court terme | <input type="checkbox"/> Retraite ou épargne à long terme | <input type="checkbox"/> Protection d'entreprise ou d'une personne clé ou convention de rachat |
| <input type="checkbox"/> Création d'un revenu | <input type="checkbox"/> Assurance hypothécaire ou crédit | <input type="checkbox"/> Protection de revenu ou protection familiale |
| <input type="checkbox"/> Don | <input type="checkbox"/> Aux fins d'éducation | <input type="checkbox"/> Protection du patrimoine, d'un héritage ou d'un legs |
| <input type="checkbox"/> Autre _____ | | |



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'UN COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU D'UN COMPTE À INTÉRÊT GARANTI - CELI

11. DIRECTIVES SPÉCIALES (SECTION FACULTATIVE)

12. CONSENTEMENT ET PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « je », « me », « ma », « mon » et « mes » renvoient à la ou au titulaire du contrat.

J'accepte et je confirme que :

1. J'accepte et je confirme que les renseignements personnels que j'ai fournis de plein gré à la courtière ou au courtier indépendant ou à l'Équitable, recueillis dans la présente demande de souscription et conservés dans leurs dossiers, seront utilisés par l'Équitable aux fins de souscription, de service, d'administration et du traitement des réclamations qui y sont liées, ainsi que de tout contrat en résultant et de tout document complémentaire. Les renseignements contenus dans les dossiers sont accessibles pour les besoins mentionnés ci-dessus par le personnel autorisé de l'Équitable, les tiers engagés par l'Équitable, son réseau de distribution, l'administration fiscale canadienne ou étrangère et toute autre personne ou partie qui obtient mon autorisation.
2. Je reconnais que mes renseignements personnels peuvent être traités et conservés à l'extérieur du Canada et que, par conséquent, ces renseignements sont susceptibles d'être assujettis aux lois de ces territoires de compétence. Si mon contrat est établi au Québec, mes renseignements personnels seront conservés à l'extérieur du Québec.
3. En tant que titulaire, je consens à l'utilisation de mon adresse courriel pour établir un compte Accès à la clientèle de l'Équitable et fournir les avis qui y sont associés, effectuer la livraison électronique du contrat et communiquer par voie électronique à toute autre fin administrative.
4. Si je fournis des coordonnées d'une personne bénéficiaire, je confirme que j'ai l'autorisation d'agir en son nom et, par conséquent, je consens à la cueillette, à l'utilisation et à la communication de ses renseignements personnels, et l'autorise, aux fins de communication.
5. En tant que titulaire, je consens et j'accepte : a) que la présente demande de souscription puisse être transmise à la Compagnie par voie électronique et sera considérée par la Compagnie comme l'original de ma proposition d'assurance; et b) à la livraison électronique du contrat, à mon intention, s'il est établi, et de tout autre document ou toute autre communication écrite liée au contrat.
Pour de plus amples renseignements au sujet des pratiques de la Compagnie en matière de vie privée et sur la façon de communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels, veuillez consulter le site au www.equitable.ca/fr.
6. Demandes électroniques seulement : en tant que titulaire, je consens et j'accepte que les renseignements contenus dans cette demande, y compris des renseignements personnels sensibles comme mon numéro d'assurance sociale, ma date de naissance et mes renseignements financiers feront partie des documents électroniques fournis à chaque partie qui est tenue de signer la demande. Je consens à ce que l'Équitable fournisse les renseignements contenus dans la présente demande à chacune des autres parties à des fins de signature de la demande. Si je ne souhaite pas donner ce consentement, je peux refuser de signer la demande et informer ma conseillère ou mon conseiller que je souhaite plutôt poursuivre le traitement de la demande en version papier.

Consentement au marketing :

L'Équitable est autorisée à utiliser les renseignements fournis dans la présente demande de souscription et dans ses dossiers pour me fournir des renseignements sur ses autres produits et services, sauf si j'indique Non.



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'UN COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU D'UN COMPTE À INTÉRÊT GARANTI - CELI

13. CONVENTION ET SIGNATURES

Dans la présente section, sauf indication contraire, les termes « je », « me », « ma », « mon » et « mes » renvoient à la ou au titulaire du contrat.

J'accepte et je confirme que :

1. Mon acceptation du contrat établi atteste de mon approbation de toute modification, correction ou tout ajout à cette demande de souscription apportée par le siège social de l'Équitable par l'entremise d'avenants.
2. Je déclare que tous les renseignements fournis dans le présent formulaire sont à jour, exacts et complets. J'aviserai l'Équitable dans un délai de 30 jours de tout changement relatif à ma résidence fiscale, à mon statut de citoyenneté américaine ou à tout numéro d'identification fiscal.
3. Seul le siège social de l'Équitable est autorisé à modifier la présente demande de souscription, établir un contrat ou retirer des exigences. Toute autorisation doit être présentée par écrit.
4. Le contrat établi n'entrera pas en vigueur avant que le dépôt initial effectué avec la demande de souscription n'ait été honoré par mon établissement financier.
5. Je demande à l'émetteur de produire un choix afin d'enregistrer l'arrangement admissible à titre de compte d'épargne libre d'impôt en vertu de l'article 146.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, le cas échéant, la *Loi sur les impôts* du Québec. Je conviens de fournir tout autre renseignement pouvant être nécessaire à l'égard de l'enregistrement de ce contrat.
6. Je comprends que toutes les sommes versées en vertu du présent contrat sont assujetties à l'impôt et que tous les numéros d'assurance sociale (NAS) sont recueillis aux fins de l'impôt.
7. Je reconnais, comprends et accepte les conditions indiquées à la section de l'entente de service de débit préautorisé.
8. J'autorise l'Équitable à exécuter mes directives de service comme fournies par ma conseillère ou mon conseiller. La présente autorisation de négociation peut comprendre, notamment, les achats, les retraits, toute modification des directives relatives aux placements, le réinvestissement de fonds qui arrivent à échéance, l'entente de service de débit préautorisé (DPA). Je reconnais que l'Équitable peut effectuer toutes les demandes d'opération autorisées fournies par ma conseillère ou mon conseiller. J'établirai un compte Accès à la clientèle de l'Équitable, selon les règles administratives de l'autorisation de négociation de l'Équitable.

J'accuse réception d'un exemplaire du contrat de compte à intérêt quotidien ou de compte à intérêt garanti et reconnais que je peux accéder à ce document en ligne à l'adresse www.equitable.ca/aller/contrats.

Signature du titulaire du contrat

Signé dans la province de

Date (aaaa/mm/jj)

Renseignements sur le copayeur (requis uniquement si plus d'une signature est requise pour autoriser le paiement du compte bancaire)
En signant ci-dessous, le copayeur indique qu'il accepte les conditions indiquées dans la section de l'entente de service de débit préautorisé.

Nom du copayeur

Signature du copayeur

Date (aaaa/mm/jj)

Nom du mandataire

_____ a signé au nom de _____.

Si la ou le mandataire a signé au nom d'une autre personne, veuillez joindre la documentation applicable.



DEMANDE DE SOUSCRIPTION D'UN COMPTE À INTÉRÊT QUOTIDIEN OU D'UN COMPTE À INTÉRÊT GARANTI - CELI

14. CONFIRMATION DU CONSEILLER ET SIGNATURE

En signant au bas de cette page, la conseillère ou le conseiller déclare ce qui suit :

- Je détiens un permis dans la province dans laquelle la demande de souscription est signée.
- J'ai expliqué le contenu du contrat pour l'ouverture d'un compte à intérêt quotidien ou d'un compte à intérêt garanti à la ou au titulaire et je lui ai fourni un exemplaire du contrat.
- J'ai communiqué les renseignements suivants à la ou au titulaire du contrat :
 - le nom de la compagnie ou des compagnies que je représente;
 - le fait que je touche des commissions pour la vente de produits de placement assortis d'une composante assurance; et que je puisse recevoir des bonis, des invitations à des congrès ou d'autres incitatifs;
 - tout conflit d'intérêts que je peux avoir relativement à l'opération en cours.
- J'ai passé en revue les renseignements fournis contenus dans la présente demande de souscription avec la ou le titulaire et, à ma connaissance, ces renseignements sont complets et véridiques.
- Je demande à l'Équitable de réduire la commission octroyée pour les comptes à intérêt garanti (CIG), devant m'être versée, de _____ points de base par année (jusqu'à concurrence de 20 points de base) selon la durée ou les durées de CIG indiquées à la section 7. Le taux d'intérêt du CIG sera augmenté des mêmes points de base jusqu'à échéance (p. ex. : une réduction de 5 points de base en commission augmentera le taux d'intérêt du CIG de 0,05 %). Nota : le rajustement du taux d'intérêt ne s'appliquera pas aux nouveaux placements ou dépôts futurs. Le rajustement du taux d'intérêt se limite aux CIG d'une durée de 10 ans ou moins.

Signature du conseiller

Date (aaaa/mm/jj)

Vous aurez besoin de trois copies de cette demande (une pour le titulaire, une pour le conseiller et une pour l'Équitable).

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.



MC et MD indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

796FR (2024/07/01)